

Octobre 2019

Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales d'Occitanie en 2018

Fort développement des surfaces cultivées en plantes à parfum, aromatiques et médicinales

En 2018, 629 producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) sont installés en Occitanie, avec une surface exploitée totale de 1 300 hectares. En 8 ans, le nombre de producteurs et la surface régionale en PPAM ont quasiment doublé. La région Occitanie comptait 352 producteurs pour 711 ha en 2010. La surface par producteur est restée stable : 2,1 ha en moyenne en 2010 et 2018. Chaque territoire, par ses caractéristiques climatiques et géologiques propres, accueille des espèces spécifiques : lavande et lavandin dans le Gard et l'Hérault, thym dans l'Hérault, le Gard et l'Aude, départements plus chauds et plus secs de la région. La coriandre est implantée principalement dans le Gers, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Producteurs et surfaces en PPAM en Occitanie en 2018

	Producteurs		Surface (ha)	
	Total	% bio	Total	% bio
Occitanie	629	70 %	1 298	55 %
<i>dont : Gard</i>	119	57 %	458	35 %
<i>Gers</i>	40	78 %	202	92 %
<i>Hérault</i>	70	61 %	171	ss
<i>Pyrénées-Orientales</i>	55	82 %	119	22 %
<i>Aude</i>	47	ss	106	ss
<i>Tarn</i>	34	59 %	82	ss

Source : Draaf Occitanie, enquête régionale PPAM 2018
ss : secret statistique

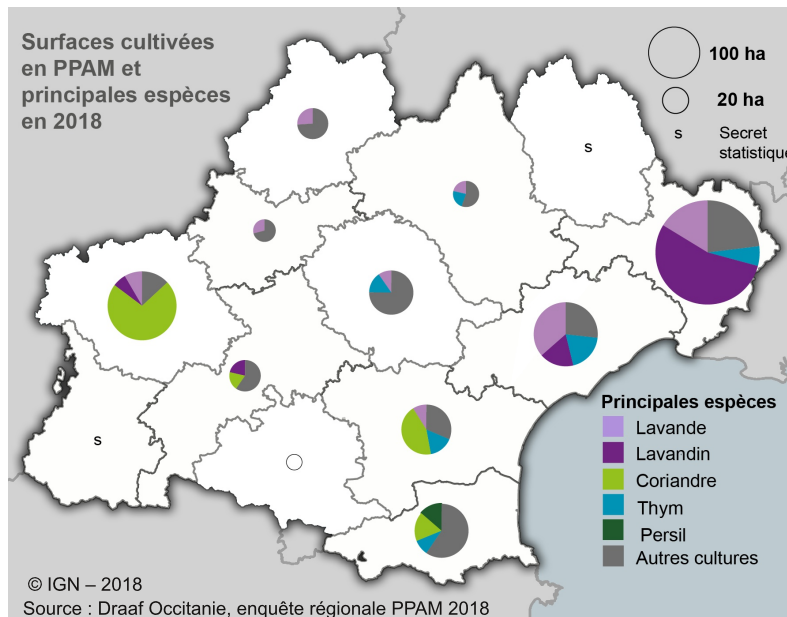
La culture de la **coriandre** est majoritairement réalisée par des producteurs installés dans le Gers, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Les producteurs des **Pyrénées-Orientales** ont une production davantage diversifiée, notamment de plantes à feuilles fraîches comme la **coriandre**, le **persil** ou le **thym**.

Les surfaces en **coriandre** et en **thym** sont conduites à 84 % totalement en **agriculture biologique**. Pour la lavande et le lavandin, ce taux est de 30 %.

Lavande, coriandre et lavandin : espèces majoritaires avec 720 ha

Les PPAM regroupent une forte diversité des cultures. Pourtant trois espèces couvrent la moitié des surfaces détenues par les producteurs : le lavandin, la coriandre et la lavande, avec respectivement 300 ha, 220 ha et 200 ha.



Plus de la moitié des surfaces de PPAM en agriculture biologique

Les superficies de PPAM sont souvent certifiées en agriculture biologique : 55 % en moyenne, soit quatre fois le taux de l'ensemble de l'agriculture régionale. La production est en quasi-totalité conduite dans un atelier certifié en agriculture biologique dans les Hautes-Pyrénées, l'Aveyron, en Lozère, dans l'Aude et l'Ariège.

Le **thym** est la 4^{ème} espèce de PPAM avec une surface exploitée par les producteurs de la région de 110 ha.

Le Gard : volumes et diversité

1/3 des surfaces de PPAM des producteurs occitans sont détenues par des exploitants gardois.

Ces derniers cultivent de nombreuses espèces, notamment les plantes de garrigue comme le romarin ou le thym mais aussi du safran, de l'immortelle, de la lavande ou de l'origan.

Le Gard est le 1^{er} département occitan en surface de lavandin détenue par ses producteurs.

Plus d'un tiers des producteurs de PPAM sont cotisants solidaires

La moitié des producteurs de PPAM sont agriculteurs à titre principal. L'atelier de PPAM est alors pour 66% d'entre eux un atelier complémentaire. Pour les producteurs cotisants solidaires (36%), l'atelier de PPAM est souvent l'atelier principal. Plus de la moitié des producteurs disposent d'un atelier de séchage et un tiers d'un atelier de triage. 22% font appel à un prestataire de service.

Filière jeune et en développement, 46% des producteurs déclarent avoir besoin de matériel et 25% de formation.



7 producteurs sur 10 sont certifiés en agriculture biologique

441 producteurs de PPAM installés en Occitanie sont certifiés en agriculture biologique en 2018, soit 70% des producteurs régionaux de PPAM.

Leur superficie moyenne de PPAM est de 1,6 ha, contre 3,1 ha pour les producteurs mixtes ou conventionnels, soit deux fois moins.



Zoom sur la lavande en Occitanie

110 producteurs de lavande sont installés en Occitanie. Les surfaces les plus grandes sont exploitées par les producteurs du Gard. Toutefois, l'ensemble du territoire accueille de nombreux producteurs, de taille plus modeste. Avec 200 ha de surfaces dédiées, la production est principalement utilisée pour la fabrication d'huile essentielle. Les trois quarts des producteurs de lavande ont un atelier de PPAM conduit en agriculture biologique et couvrent un tiers des surfaces totales en lavande. Un producteur de lavande sur deux est spécialisé en PPAM.



Une diversité de destinations

Les PPAM se caractérisent par l'utilisation qui en est faite. Les matières premières utilisées sous différentes formes (en frais, en sec, sous forme d'extraits comme les huiles essentielles) ont des usages très diversifiés : alimentaires, cosmétiques, pharmaceutiques...

Le lavandin, la lavande et l'immortelle sont essentiellement destinés à la production d'huiles essentielles. Le thym se répartit ainsi : 37% des surfaces destinées à la fabrication d'huiles essentielles, 53% à l'herboristerie et 10% exploitées en frais. La menthe est davantage un produit frais (¾ des surfaces), le reste étant destiné à l'herboristerie et aux huiles essentielles.

Seules 10% des surfaces de coriandre sont cultivées pour les feuilles fraîches, le reste est valorisé en graines.

Zoom sur les producteurs de safran en Occitanie



186 producteurs de safran sont installés en Occitanie, avec 21 ha de surfaces dédiées en 2018, soit 0,11 ha en moyenne par producteur. Le safran est majoritairement implanté dans le Lot et le Gard. La moitié des producteurs sont des cotisants solidaires et 8 sur 10 ne cultivent que du safran. Les 2/3 des producteurs de safran ont un atelier conduit en agriculture biologique et représentent ¾ des surfaces cultivées en safran.

Présentation et représentativité de l'enquête

L'enquête sur les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) en Occitanie en 2018 a été réalisée par la Draaf Occitanie (services Sriset, FranceAgrimer et SRAA), en partenariat avec la chambre régionale d'agriculture d'Occitanie et Interbio Occitanie.

Les producteurs de PPAM au cours de la campagne 2018 dont l'établissement de production est localisé en Occitanie ont été interrogés. Ainsi, des surfaces peuvent être hors région. Les producteurs de semences et pépinières sont hors champ de l'enquête. Les productions issues de la cueillette ne sont pas comptabilisées. 240 producteurs ont répondu répartis sur l'ensemble des départements de la région, soit près de 4 producteurs sur 10 interrogés.



Pour en savoir plus

Retrouver la filière "Plantes à parfum, aromatiques et médicinales" sur le site internet de la Draaf Occitanie

www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Plantes-a-parfum-aromatiques-et

"Filière Plantes à parfum, aromatiques et médicinales – Panorama 2016", Données et bilans de FranceAgrimer – juin 2018

www.franceagrimer.fr/Eclairer/Etudes-et-Analyses/Chiffres-et-bilans



FranceAgriMer

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal
31074 Toulouse cedex - Tél. 05 61 10 61 66
draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Vincent Darmuzey
Auteur : Magalie Dinaucourt
Composition : Barbara Deltour
Crédit pictogramme : Hermine Blanquet, Park jisun, D Dara, Milena Zanotelli from the noun project
Crédit photo : ©Cheick.saidou/Min.Agr.Fr, ©Xavier Remongin/Min.agri.fr